

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE « MOULOUD MAMMERI » DE TIZI-OUZOU
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION

PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'ADMINISTRATEUR PRINCIPAL

L'An Deux Mille Vingt Cinq et le *06 juillet* s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury d'admission définitive à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Administrateur Principal, et ce conformément aux dispositions de la décision d'ouverture N° 85 du 10/02/2025.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

| | | |
|---------------------|---------|------------------------------------|
| Monsieur BOUDA | AHMED, | Recteur de l'U.M.M.T.O (président) |
| Monsieur KESSAISSIA | Aissa, | Chef de Centre (membre) |
| Madame BOUAMRA | Assia, | Correctrice (membre) |
| Monsieur KEROUAZ | Ferhat, | Correcteur (membre) |

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision d'ouverture N° 85 du 10/02/2025, de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou portant ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'Administrateur Principal sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (l'Université d'Alger -1- Ben Youssef Ben Khadda- Faculté de Droit -Said Hamdine) ;

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (03 postes ouverts);

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité ;

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenu une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire ;

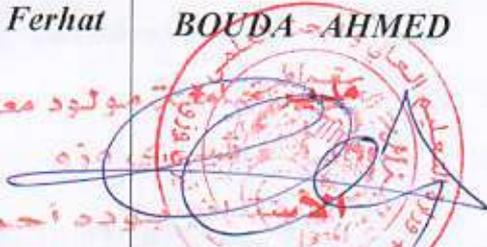
- **LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE PAR ORDRE DE MERITE :**

- 1- DABOUZ Nacera 13.29
- 2- AZEM Kahina Ep. HAMECHA 12.93
- 3- NAIT OUSSADA Djaouida 12.71

- **LISTE D'ATTENTE PAR ORDRE DE MERITE :**

- 1- CHABI SAMIA 12.57
 - 2- DJEMA Ouassila Ep.TESSA 12.00
 - 3- LOULI Djamila Ep.KAHIL 11.71
 - 4- DEKHANE Malika Ep.ALMANSABA 11.71
 - 5- MEZIANE Nadia Ep.BELLILI 11.71
- } Départage par coefficient plus élevés et l'Age.

- *L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.*

| <i>Le Chef du centre (membre)</i> | <i>La correctrice (membre)</i> | <i>La correctrice (membre)</i> | <i>Le Recteur de l'UMMTO (président)</i> |
|---|--|---|---|
| Monsieur KESSAISSIA Aissa  | Madame BOUAMRA Assia  | Monsieur KEROUAZ Ferhat  | Monsieur BOUDA AHMED  |

- *De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.*